les, qui se décident à déguerpir. On entend que les abeilles montent par le fort bourdonnement qu'elles font. Lorsqu'on n'enveloppe pas les ruches, après quatre ou cinq minutes de tapotement, on recule la ru he supérieure de manière qu'elle laisse à découvert la moitié des rayons de la ruche garnie; cela met l'opérateur à même de lancer de la fumée en même temps qu'il tapote, ou de souffier sur les abeilles, ce qui produit le même effet que la fumée, et ce qui les fait se hâter de monter. On recule successivement la ruche supérieure; un objet quelconque la maintient et l'empêche de tomber. On achève de faire sortir les quelques abeilles qui ne sont pas montées, en leur lançant de la fumée.

On opère les transvasements par une belle journée, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq ou six heures du soir.

La colonie chassée, qu'on appelle chasse ou trevas, ne doit être réunie à une autre colonie que le soir. Pour cette opération, on commence par décoller et par soulever, à l'aide d'une cale, la ruche à laquelle on veut réunir cette chasse; on projet e de la fumée aux abeilles, jusqu'à ce qu'elles fassent entendre un fort bruissement; on secoue alors à l'entrée de cette ruche les abeilles de la chasse, qui se mettent à leur tour à battre des ailes et à entrer dans la ruche qu'on leur offre. Il est encore d'autres moyens de réunir les colonies, que l'on trouvera détaillés dans ce journal.

Nous insistors sur les réunions de colonies, parceque c'est la base de toute bonne apiculture; parce qu'avec des populations fortes, des populations réunies, on obtient toujours de bons résultats. Le produit des ruches, est en raison de la quantité d'abeilles qu'elles contiennent; plus il y en a, plus les produits sont grands. Tout l'art du cultivateur d'abeilles consiste à avoir des populations fortes, et, quelque fortes que soient les populations, elles ne le sont jamais trop.

' Axiomes de l'apiculteur.

L'apiculteur devrait savoir comme son alphabet les axiomes suivants :

10. Les abeilles gorgées de miel ne songent pas à piquer.

20. On pout toujours les rendre pacifiques en leur offrant un liquide sucré.

30. Si on les effraie par la fumée ou le tapotement, elles se gorgent de miel, et perdent la disposition à piquer, à moins qu'on ne les serre ou les ble-se.

40. Tout mouvement brusque autour de leurs ruches les irrite, surtout s'il ébranle leurs rayons.

50. Elles n'aiment pas l'odeur offensive des transpirations animales, ni le souffic impur d'une bouche gatée.

Go. Ordinairement, l'apiculteur ne tire des profits, de bonne heure au printemps, que des souches fortes et bien portantes.

70. Dans les cantons où la miellée n'est abondante que durant peu de temps, on récolte toujours du miel, si l'on n'augmente pas trop les colonies.

So. L'augmentation modérée des colonies est le mode le plus aisé, le plusage, et le plus économique pour bien gouverner les abeilles.

90. Si l'on ne se hâte de donner une mère aux colonies orphelines, celle-c ne tardent guère à s'affaiblir, et à être attaquées et détruites par la fausse teigno ou les pillardes.

100. La formation des colonies nouvelles doit être prafique dans la saisonoù les abeilles butinent largement e miel; et si l'on en fait, ou bien quelqu'autre opération sérieuse, quan d'a miellée est faible, on doit prendre gar de au pillage.

UN APICULTEUR.

RECETTES.

Brûlures.—Prenez une demi livre d'alun, en poudre, et faites-l dissourre dans deux pintes d'ean, baignez la irrûlure ou la cloche qui s'est élevée à sa suite, avec un chillon de linge tremp dans ce mélange; attachez dessus, le chilfon encore humide avec une compresse de liege, et humeetez fréquemment le bandage d'ean d'alun sans ôter la compresse, et ne vous lassez pas de suivre ce procédé pendant deux et même trois jours.

Gangrène.—En soupoudrant les blessures avec du sucre en pondre, on empêche la gangrène de s'y mettre.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette Cité :

 Orge par 50 lbs
 £0
 3

 Avoinc par 36 lbs
 0
 1

 Pois par 66 lbs
 0
 4

 Graine de lin
 0
 0

CONCOURS AGRICOLES.

Exposition agricole du comte d'Arthabaska.—L'exposition agricole du comté d'Arthabaska a eu lieu au village de St. Christophe d'Arthabaska, mardi, le 5 octobre. Malgré la tempête de la veille et le mauvais état des chemins, le nombre des exposants a été assez grand. Les produits étaient aussi nombreux.

Nous n'avons pas à constater beaucoup d'amélioration sur les années précédentes. Le bétail était à peu près ce
qu'il était l'année dernière. Il n'y a
que dans l'industrie domestique que
nous avons pu signaler des améliorations. Dans cette branche importante,
il n'y a aucun doute qu'il y a eu progrès. Les étoffes et les toiles de cette
année étaient d'un fini remarquable.
Nous avons vu de magnifiques serviettes qui auraient soutenu avantageument la comparaison avec celles importées d'Europe.

Quant aux ceréales, c'est une pure moquerie. Le blé, l'orge, l'avoine, etc., etc., étaient d'une bonne qualité, mais on sait comment s'y prennent ceux qui les récoltent pour remporter les prix aux expositions. On sait aussi que nous n'avons qu'une mediocre confiance dans les expositions. Aujourd'hui, elles sont devenues un at us, elles font moits de bien que de mal. Les dé ord: es de mardi ne sont pas propres à changer nos impressions là dessus. Loin de là. Le plus vite on les proserira, le mieux ce sera.—Union des Cantons de l'Est.

L'ENPOSITION DE LA SOCIETE D'AGRICUL-TURE DU COMTE DE LAPRAIRIE.

L'exposition du comté de Laprairie a en lieu le 28 septembre dern er. Il y avait une affluence considérable et on y exhiba de magnifiques échantillous de chevaux et de moutons.

Un grand nombre de citoyens assistaientà cette exposition, parmi lesquels nous avons remarque M. Benoit, le député de Chambly, le Dr. Larocque, maire de Longueuil, M. A. Williams, Pres. S. C. C. etc., etc. Il va sans dire que M. Thérien, député de Laprairie, etait présent. Une indisposition sérieuse priva M. Pinsonnault, député fédéral, du plaisir de rencontrer les cultivateurs de son comté.

Après la distribution des prix, M. Benoit, lut à l'assemblée, le programme du parti de labour de la division Montarville. Les conditions de ce concours reacontrètent l'approbation unanime des laboureurs du comté de Laprairie.